



Assemblée Générale Financière

Lundi 09 décembre 2019

Conformément à la législation en vigueur, tous les clubs affiliés du Département ont été convoqués à l'Assemblée Générale Financière. Cette Assemblée doit se tenir dans les 6 mois après la clôture des comptes de la saison 2018-2019.

ETAIENT PRESENTS : les membres du Comité de Direction, dont Patrick MATTENET assurait la Présidence, Mmes BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. BALDAUF André - BEAUGIER Julien - BLOND Jean-Louis - BOUZAGE Fernand - CHAMOULAUD Jean-Claude - COMBEAU Jean-Jacques - DELOL Bernard - DEMARET Patrick - ETCHART Roland - FAURE Daniel - LACOTTE Jean-Joël - LAGARDE Bernard - MARTIN Jean-Bernard - NEBRA François - LESSENOT Didier - PINOTTI Pascal - RAIGNIER Christian - THOMAS Gilles

ASSISTE : M. ALBERNY Johann

EXCUSES : MM. GAILLARD Claude - JOLLIS Didier - LACOUR Eric - MEYLEU Jacques

ABSENTS : MM. DUPONT David

CLUBS REPRESENTES PAR LEUR PRESIDENT OU SON DELEGUE :

ANNESSE ET BEAULIEU - ANTONNE LE CHANGE - ATUR - BASSIMILHAC - BERGERAC PERIGORD - BOULAZAC - BRANTOME - CAMPAGNAC DAGLAN - CENDRIEUX LA DOUZE - CHAMPCEVINEL - CHANCELADE MARSAC - CORGNAC - COC CHAMIERES - COURS DE PILE - COURSAC - FOOHISLECOLE - GRIGNOLS VILLAMBLARD - GINESTET - LA JEUNESSE DU PERIGORD CENTRE - JS CHAPELLOISE - LA ROCHE CHALAIS - LE BUGUE VEZERE - LIMENS JSA - LIMEUIL - MONBAZILLAC SIGOULES - MONPAZIER - MONTIGNAC - MONTPON MENESPLET - MONTREM MONTANCEIX - MUSSIDAN ST MEDARD - NEUVIC ST LEON - NORD DORDOGNE - SA SANILHACOIS - PAYS BEAUMONTOIS - PAYS DE L'EYRAUD - PAYS DE FENELON - PAYS DE MAREUIL - PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON - PERIGORD VERT - PETIT BERSAC - PRIGONRIEUX - RAZAC - RIBERAC - SARLAT MARCILLAC - SARRAZAC - CS COLAIS - AS LAURENTINE - ST SAUD - ST VINCENT DE CONNEZAC - LA THIBERIEENNE - TOCANE - TSMB - TRELISSAC - VALLEE DE L'ISLE - VANXAINS

CLUBS REPRESENTES : PASSIBLES D'UNE SANCTION FINANCIERE PREVUE AUX REGLEMENTS

PARTICULIERS DU DISTRICT SOIT 20 € :

BOSSET - CELLES - COTEAUX PECHARMANT - LA FORCE - LA MENAURIE - NONTRON ST PARDOUX - PERIGUEUX FOOT - ST GERMAIN CHANTERAC

CLUBS ABSENTS : PASSIBLES D'UNE SANCTION FINANCIERE PREVUE AUX REGLEMENTS

PARTICULIERS DU DISTRICT SOIT 50 € :

AGONAC - BELVES - BERGERAC STELLA - BERGERAC LA CATTE - CALES TREMOLAT - ESSI CARLUX - CHAMPAGNAC DE BELAIR - JS CASTELLEVEQUOIS - PARCOUL CHENAUD - COLY - CONDAT - EXCIDEUIL ST MEDARD - EYMET - FAUX - GENIS SALAGNAC - HAUTEFORT - JAVERLHAC - JUMILHAC - LA BACHELLERIE - LADORNAC - LALINDE COUZE SAUVEBOEUF - LE MONTEIL - LEGUILLAC - LES EYZIES - MARQUAY TAMNIES - MARSANEIC - MEYRALS - NAUSSANNES STE SABINE - PAYS GRANITIQUE - PERIGORD NOIR - PERIGUEUX AS - PLAZAC - ROUFFIGNAC PLAZAC - SARLAT PORTUGAIS - SORGES MAYOTTE - ST AULAYE - LAMPONAISE CARSACOISE - ST LEON S/VEZERE - ST PAUL DE LIZONNE - ST PAUL LA ROCHE - ST PIERRE DE CHIGNAC - STE ALVERE - USA TERRASSON - PORTUGAISE TERRASSON - THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE - VERGT - VILLAC - VILLEFRANCHE DE LONCHAT



Assemblée Générale Financière

Lundi 09 décembre 2019

Ouverture de l'Assemblée Générale Financière par Patrick MATTENET, Président du District de Football Dordogne-Périgord

Le Président ouvre l'assemblée avec l'annonce des chiffres de présence. Le quorum est atteint avec 63 clubs présents représentant 442 voix sur 682.

Il adresse ses remerciements à l'ensemble des participants et la bienvenue à Monsieur Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, accompagné de Gérard BROUSTE, Trésorier de la LFNA, Saïd EL MOUFAKKIR et Gilles BOUARD, salariés.

Le Président MATTENET, au préalable à son intervention, demande une minute de silence en mémoire des personnes disparues dans la famille du football.

Il aborde le début de saison et évoque les relations avec la LFNA puis renouvelle son soutien entier et total aux personnels administratifs du District.

Bilan financier 2018-2019

Annnonce du résultat

Après avoir remercié l'ensemble des Présidents ou leurs représentants, Madame Huguette PIGEON, Trésorière du District de Football Dordogne-Périgord, présente le résultat de l'exercice 2018-2019.

Après un rappel sur le résultat de l'exercice 2017-2018 présentant un négatif de -8398 euros, elle annonce pour ce dernier exercice un déficit s'élevant à 25 220 euros soit un recul de 16 822 euros.

Présentation détaillée du compte de résultat par Johann ALBERNY

En qualité de Directeur Administratif Monsieur Johann ALBERNY prend la parole pour une présentation plus détaillée.

Il est constaté :

- que les produits sont en légère progression (stages, disciplinaires, subventions hors LFNA et augmentation des subventions liée à la perception d'une aide exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti).
- que la progression des charges est imputable à la hausse des dépenses d'entretien et de frais de stages externes.
- que les charges du personnel progressent (+4,9%) du fait de la prise en charge de la rémunération de Monsieur Mathieu DE MATOS dans le cadre de son apprentissage BMF. A noter également l'application d'une nouvelle grille indiciaire nationale imposée avec, dans ce cadre, deux situations à finaliser.

En conséquence le résultat d'exploitation est déficitaire de 9214 euros.

En conclusion, la trésorerie se dégrade sous l'effet cumulé de la hausse des charges d'entretien malgré l'aide apportée par les bénévoles, de l'accroissement des créances sur les clubs (Arriérés de règlements), de la prise en compte de la retenue de 15 000 euros décidée et appliquée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. A signaler un accroissement de la créance de la LFNA à la clôture de l'exercice soit la somme de 61 040 Euros contre 16 529 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Rapport du Commissaire aux comptes

Vu les dispositions légales obligeant depuis l'an dernier le District à prendre une société extérieure comme Commissaire aux comptes (nouveaux statuts types votés la saison dernière



Assemblée Générale Financière

Lundi 09 décembre 2019

suite aux exigences de la FFF), la parole est donnée à Monsieur T. PAILLOT représentant la société KPMG.

Après avoir pris connaissance dans les délais du rapport de Monsieur Thierry DULUX, expert-comptable associé représentant la société HOCHÉ et ASSOCIÉS (Société d'Expertise Comptable implantée à Créavallée) écrit rédigé en date du 25 Novembre 2019, Monsieur PAILLOT souligne la qualité du travail fourni par ce cabinet et certifie les comptes de l'association District de Football Dordogne-Périgord sans aucune remarque particulière.

Approbation et affectation du résultat financier 2018-2019

En qualité de Trésorière de l'association Madame Huguette PIGEON soumet l'approbation des comptes au vote de l'Assemblée. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Clôture

Après avoir abordé une nouvelle fois les relations avec la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Monsieur MATTENET évoque auprès de Monsieur Saïd ENNJIMI les raisons qui l'ont amené depuis plusieurs mois à ne plus participer physiquement aux Comités Directeurs de Ligue, tout en précisant qu'à chacune de ces réunions le District de Football de Dordogne-Périgord a toujours été représenté.

Patrick MATTENET peut clore cette Assemblée Générale. Il remercie les clubs pour leur présence et les invite à se déplacer en nombre dans le cadre de l'assemblée générale électorale programmée le samedi 16 mai 2020 à NOTRE DAME DE SANILHAC.

Le Président du District,

Le Secrétaire Général Adjoint,

Patrick MATTENET

Fernand BOUZAGE